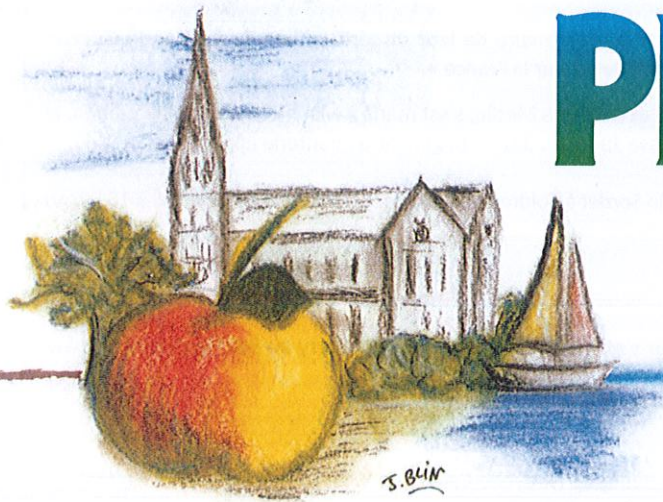


PLEUDIHEN

Village



Conseil municipal du 7 avril 2017

Le conseil municipal avait pour objet l'examen et le vote du budget primitif 2017. Mr le maire a présenté les propositions de la commission des finances. Le budget global s'élève à 4 360 851 €. Pour le fonctionnement l'équilibre s'établit à 2 139 987 € en dépenses et recettes et celui de l'investissement à 2 200 864 €.

Les dépenses de fonctionnement se répartissent en dépenses réelles pour 1 735 746,28 € (charges à caractère général, charges de personnel, charges financières et diverses charges de gestion...) sont en augmentation de 4,5% par rapport aux prévisions 2016 et un virement de 404 241 € pour l'investissement.

Les recettes de fonctionnement comprennent 211 500 € de produits des services, 1 078 436 € d'impôts et taxes et 598 813 € de dotations de l'état et participations. Encore cette année les dotations sont en diminution quoique de façon moins importante que lors des années précédentes. L'excédent de recettes réelles, par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement, permet de réaliser le virement de 404 241 € pour l'investissement.

L'investissement de l'année s'équilibre à 2 220 864 € en dépenses et recettes. Dans les dépenses, outre les opérations financières, la principale dépense est liée à la construction du restaurant scolaire pour 1 359 000 €. Il est aussi programmé 78 046 € pour la voirie et 77 770 € pour l'aménagement de la rue du Val d'Orient. Les recettes d'investissement proviennent essentiellement de l'emprunt de 800 000 € décidé le 2 mars dernier, des subventions pour 580 384 € ainsi que du virement de 404 241 € depuis la section fonctionnement.

Le budget annexe concernant la Maison de Santé Laennec s'équilibre en fonctionnement à 72 910 € et en investissements à 202 743 €, car il est prévu une recette en investissement de 160 000 € par le Fonds de Compensation de la TVA qui n'avait pu être réalisée les années précédentes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a adopté ces budgets tels que présentés ; il a ensuite pris connaissance, pour Pleudihen, des conséquences financières de la création de Dinan-Agglomération. Souhaitant que pour cette année, nos concitoyens ne voient pas leurs contributions augmentées, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé des taux de l'imposition locale pour l'année 2017. Ils sont en diminution pour tenir compte de l'augmentation prévue de la fiscalité de l'intercommunalité. La perte de recette est compensée par une allocation de compensation versée par Dinan-Agglomération, qui est de 34 544 € pour cette année.

Taxe	2016	2017
Taxe habitation	12,24%	11,69%
Taxe foncière	15,81%	15,17%
Taxe foncier non bâti	45,90%	43,84%

Bertrand PANGAULT, 1^{er} adjoint

14/04/2017 n°1896

www.pleudihen.fr

CEREMONIE COMMEMORATIVE : Dimanche 30 avril 2017, la France rendra l'hommage traditionnel aux victimes et aux héros de la Déportation. En ce 72^{ème} anniversaire de la libération des camps de déportation et du retour des déportés, la cérémonie officielle aura lieu : à **11h30, à la Stèle « Louis Sellin »** (derrière la Mairie).

CENTRE CULTUREL-BIBLIOTHEQUE

bimpleudihen@wanadoo.fr

02.96.88.20.55

BIBLIOTHEQUE

Lundi	17 avril	FERMEE
Mardi	18 avril	9h-12h30
Mercredi	19 avril	9h-12h30 FERMEE
Judi	20 avril	FERMEE
Vendredi	21 avril	FERMEE
Samedi	22 avril	9h-12h30

Infos pratiques

Sapeurs-pompiers : 112 ou 18 (d'un fixe)
Médecin : 15
Pharmacie : 3237
Assistante sociale : RDV au 02.96.80.00.80
Association « Soleil et Sourires » : contact Pleudihen : 02.96.83.20.75
Ambulances de La Rance : 02.96.83.38.64
Conciliateur de justice : permanence le **jeudi** de 14h à 16h30 en mairie de Pleudihen (☎ 02.96.83.20.20)
Taxi LEMOINE : 06.08.54.09.22

MARCHE HEBDOMADAIRE

Tous les mardis entre 9h et 13h sur la place de la Mairie.

TRI SELECTIF (sacs jaunes) - Prochain ramassage dans les villages (tous les 15 jours - semaine paire) : **mardi 18 avril**. Dans le bourg : **tous les mardis**.

La CHRONIQUE du CENTENAIRE - 1914-1918

« Au jour du Centenaire de leur disparition lors de la Grande Guerre, notre commune rend hommage à ses « enfants » tombés au « Champ d'Honneur » et « Morts pour la France ».

PARNET Charles André – Né le 2 juin 1886 à Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine, fils de Charles et d'Hélène Meslin, s'est marié à Marie Provost, de **Pleudihen**, le 10 novembre 1909. Il est domicilié à **Pontlivard** en **Pleudihen**. Soldat de 2^{ème} classe (classe 1906) au 332^{ème} Régiment d'Infanterie appartenant à la 42^{ème} Division d'Infanterie du 32^{ème} Corps d'Armée, il combat avec le régiment :

En 1914 : au sein des Opérations des 3^{ème} et 4^{ème} Armées ainsi que du Corps de Cavalerie Sordet à Soldre-sur-Sambre, en Belgique, le 22 août, à 15 km au Nord-Est de Maubeuge, puis à Guise les 28 et 29 août.

En 1915 : dans l'Aisne (02) à Vailly le 30 octobre.

En 1916 : participe à la **Bataille de Verdun** au **Mort-Homme** du 11 avril au 3 juin.

En 1917 : dans l'Aisne (02) à Berry-au-Bac le 16 avril.

Par suite de blessures, le 2^{ème} classe **Charles PARNET** est tombé au « **Champ d'Honneur** » et « **Mort pour la France** » à **Berry-au-Bac* (Aisne) le 16 avril 1917, à neuf heures.**

(*) Berry-au-Bac (Aisne) est situé à 21 km au Nord de Reims, sur la RN 44 et sur la rive droite de l'Aisne.

Extrait du périodique **Armées d'aujourd'hui** de septembre-octobre 2016 : « **Des Poilus venus de Nouvelle-Calédonie** ». En complément du PV n° 1892 du 17 mars 2017 : « **Les Troupes Coloniales** ».

A partir de 1918, le Bataillon Mixte du Pacifique est envoyé au front comme unité combattante. Il s'illustre le **25 octobre** lors de la **bataille de la Serre**. Encadré par des Calédoniens venus d'autres régiments, le bataillon participe à la libération du village de **Vesles-et-Caumont (02350-Aisne)** et de la **ferme du Petit-Caumont**. Ce fait d'armes lui vaut une citation à l'ordre de la X^{ème} Armée, remise par le **Général Mangin** le **10 décembre 1918**. A la fin de la guerre, les tirailleurs sont considérés comme « **de bons et de beaux soldats sur le champ de bataille ; ils firent honneur à nos îles du Pacifique et à la France** ».

Retour en Nouvelle-Calédonie et dissolution : Au total, sur les **948 tirailleurs Kanaks** partis de **Nouméa** pendant la Première Guerre mondiale et intégrés au sein du **Bataillon Mixte du Pacifique**, **382** d'entre eux ainsi que **193 Calédoniens d'origine européenne** sont « **Tombés au Champ d'Honneur** » et « **Morts pour la France** » dans la **Somme**, à **Verdun**, au **Chemin des Dames**, à **Vesles-et-Caumont (02350-Aisne)** ou encore en **Orient**. Les survivants rentrent en **Nouvelle-Calédonie** le **10 mai 1919**, sept mois après la fin des combats.

Le **Bataillon Mixte du Pacifique** est alors dissout. Il renaîtra de ses cendres lors de la Seconde Guerre mondiale. Le courage et la valeur de ces guerriers du Pacifique sera à nouveau mis en avant lors de la **Bataille de Bir-Hakeim** en **1942**.

Extrait du mensuel « **Ancre d'Or-Bazeilles** » de novembre-décembre 2016 / **Témoignage** : « **Aux Poilus de Nouvelle-Calédonie** »

« **Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre**, la 2^{ème} Compagnie de formation professionnelle du **RSMA-NC (Régiment du Service Militaire Adapté de Nouvelle-Calédonie)** a rénové, au cours de l'année 2016, les tombes de **cinq anciens combattants de la 1^{ère} Guerre mondiale originaires de Poya**. Quatre d'entre eux étaient des **tirailleurs Kanaks**. En raison du code de l'**indigénat**, ces soldats avaient rejoint le front tardivement. Les tombes, parfois très dégradées, ont été restaurées par les soldats et les cadres du régiment. La compagnie a également remis en état le **monument aux morts de la tribu de Nékliaï** dédié aux **tirailleurs Muéo**. Ces soldats, tous issus du **Bataillon Mixte du Pacifique** surnommé le « **bataillon de la Roussette** », se sont illustrés sur les **champs de bataille de l'Aisne et de la Marne** ».

Le comité de rédaction : I. Malabeux et J. Reungoat.

STADE PLEUDIHENNAIS - TOURNOI NATIONAL QUALIFICATIF

Entrée et Parking Gratuit.

• **Samedi 15 Avril 2017** - Equipes tous départements de France, sauf Bretagne.

• **Dimanche 16 Avril 2017** - Equipes des départements Bretons.

Début des compétitions à 09h00 sans coupure à midi.

Restauration sur place tout le Weekend. (Grillades, crêpes, snack, pasta box ...etc...)

Programme ESPACE ADOS :

Vendredi 14 avril - RDV 12h30. Fin 16h. Wakeboard, wakeskate, ski nautique.. 12 €.

Mardi 18 avril - RDV 13H15. Fin 16h45. Sortie bowling. 11€.

Jeudi 20 avril - RDV 10h. Fin 12h45. Sortie karting. Prix 45€.

Renseignements : José Escanez 02.96.83.20.20 ou 06.68.19.26.42 ou pleudihen.jeunesse@orange.fr.

Les AMIS du PATRIMOINE- Randonnées :

Vendredi 21 Avril : La pointe de Saint Suliac. 8 km. Départ 9h.

Dimanche 30 Avril : Le sentier du Guinefort. 9 km. Départ 14h30

COMITE de JUMELAGE

Vous avez entre 11 et 15 ans, vous êtes nés entre 2001 et 2005, la culture et la langue allemandes vous intéressent, ils nous restent quelques places pour partir à Herschbach cet été.... Le départ aura lieu le dimanche 16 juillet au soir et le retour le 27 juillet au matin : vous serez accueillis dans une famille allemande ayant un jeune de votre âge et vous participerez à de multiples et variées activités organisées par le Comité de Jumelage d'Herschbach. Vous vous engagez en retour à recevoir votre correspondant l'été prochain en 2018 à Pleudihen. C'est une opportunité de partir à moindre coût puisque le Comité de Jumelage de Pleudihen prend une partie de frais de transport à sa charge pour permettre à tous les intéressés de partir. Si cela vous intéresse et/ou que vous souhaitez des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à me contacter au 02.96.83.33.72. Sandrine DENOUIL.

GYM DOUCE PLEUDIHEN – Modification des jours de cours avec Danielle DJIAN. Pas de cours les JEUDIS 4 MAI et 25 MAI (férié) ET JEUDIS 1^{er} JUIN et 8 JUIN. Nouveau planning :

MAI : cours jeudi 11 mai, mardi 16 mai, jeudi 18 mai, mercredi 24 mai. **JUIN** : cours mercredi 7 juin, mardi 13 juin, jeudi 15 juin, jeudi 22 juin, jeudi 29 juin. Horaire : 10h30/11h30. Merci de votre compréhension. Danielle.

Amicale des Anciens du Stade Pleudihennais – Soirée Retrouvailles

Contact : anciens-stadepleudihennais.fr ou Facebook amicale des anciens du stade pleudihennais.

Le samedi 20 MAI une soirée Retrouvailles aura lieu à la salle des fêtes ; l'occasion pour les anciens joueurs et dirigeants - de 1955 à nos jours – de revoir leurs coéquipiers au cours d'un repas. La soirée sera animée par le comique bien connu en Bretagne, JAOSSET D'LAINTI. Soirée ouverte aux sympathisants et autres. Date limite de réservation : 10 mai. Réservations au 02.96.83.22.74, 06.77.74.34.95, 06.07.62.91.59, bar de la Mairie 02.96.83.20.71, bar le Breizh 02.96.83.22.85, Le Perroquet Vert 02.96.83.26.66

CENTRE CULTUREL - Jusqu'au 29 avril – EXPOSITION de Michel PERCEVAUX

« Influencé par les faïences couvrant les salons et pièces à vivre de la Tunisie où pendant ma jeunesse je passais des vacances en famille, puis impressionné par les faïences peintes couvrant les murs des maisons du Portugal, tout naturellement m'est venu le besoin de peindre les paysages de Bretagne sur des carreaux de faïence quitte à me laisser parfois influencer par des courants de peinture tels que le fauvisme, l'impressionnisme, le cubisme ou le naïf. » **Michel PERCEVAUX**
Visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

VISITE de LIGNES ERDF - Survol à très basse hauteur des lignes surplombant le territoire de la commune au cours des semaines 15 à 18 inclus, dans le cadre d'une visite de lignes électriques par hélicoptère sur le département des Côtes d'Armor afin d'améliorer la qualité de la distribution de l'énergie électrique.